

# DIRECTEUR INFRASTRUCTURES, ENVIRONNEMENT ET VIE COMMUNAUTAIRE VILLE DE CAP-SANTÉ (poste cadre, temps plein)



Cap-Santé est implantée sur différents niveaux de terrasses en bordure du fleuve Saint-Laurent, à l'ouest de la rivière Jacques-Cartier. Elle constitue la plus ancienne paroisse de la MRC de Portneuf, dont elle est le chef-lieu. Elle se situe dans la région de la Capitale-Nationale. Cap-Santé fait partie du réseau *Les plus beaux villages du Québec*. Sa population est de 3 464 habitants et son budget annuel est près des 4M\$.

## FONCTION ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la directrice générale de la Ville, le directeur planifie, organise, coordonne, dirige et contrôle l'ensemble des activités, opérations et ressources reliées à l'entretien et la réfection des infrastructures et équipements municipaux. Les secteurs sous sa responsabilité sont : l'hygiène du milieu, la voie publique, les parcs et espaces verts, les édifices, véhicules, machinerie et outils ainsi que le volet vie communautaire. Il procède à l'élaboration et à la rédaction de devis et d'appels d'offres, à des études de projets et de coûts, à des analyses de soumissions et formule des recommandations. Il assure la gestion des ressources humaines et matérielles et des services ainsi que le suivi aux requêtes des citoyens.

## TÂCHES

La description des tâches est disponible sur le site de la Ville, section « Offre d'emploi » : [www.capsante.qc.ca](http://www.capsante.qc.ca)

## EXIGENCES : FORMATION ET EXPÉRIENCE

La personne recherchée détient un **baccalauréat en génie civil** ou l'équivalent, une formation en administration ou des études connexes jugées satisfaisantes. Elle possède au moins cinq années d'expérience en gestion municipale des travaux publics ou dans des domaines similaires. Une expérience pertinente en lien avec le poste à combler peut toutefois compenser pour une formation moindre que celle ici exigée.

## EXIGENCES : APTITUDES ET COMPÉTENCES

Voir le site de la Ville, section « Offre d'emploi » : [www.capsante.qc.ca](http://www.capsante.qc.ca)

## RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération et les conditions de travail sont celles de la convention applicable au personnel cadre de la Ville. Le contrat initial comporte une période de probation de six mois. L'entrée en fonction est souhaitée dès que possible.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre C.V. accompagné d'une lettre de motivation, d'une ou deux pages, à l'égard du poste à combler, à :

Ville de Cap-Santé  
Madame Caroline Julien  
Agente de service aux citoyens  
Courriel : [info@capsante.qc.ca](mailto:info@capsante.qc.ca)

**Les candidatures seront reçues jusqu'au 7 mai 2017, 18 h**

L'emploi du masculin vise essentiellement à alléger le texte.